

Rapport annuel

recyclage
prévention
valorisation
compostage

2014

tri
anti-gaspi

Déchets



Le mot du Président



Sur le plan institutionnel, l'année 2014 a été marquée par le renouvellement des élus au sein des diverses instances du SYDED, suite aux élections municipales du mois de mars.

Sur le plan des activités, le SYDED a subi les conséquences défavorables (baisse des prix de reprise des matériaux, hausse des coûts des énergies et des transports) dues à la situation économique globale qui est restée très tendue. A cela s'ajoutent les constantes évolutions juridiques qui entraînent des contraintes réglementaires et des surcoûts importants pour l'ensemble des compétences. Dans ce contexte, le SYDED a néanmoins gardé le cap sur les objectifs fixés pour toutes les missions proposées aux collectivités adhérentes.

Ainsi, dans le domaine du **Traitement des Déchets**, au vu des nouveaux objectifs nationaux, la priorité s'est portée sur le volet "réduction". En plus de l'impulsion donnée au compostage collectif, c'est l'engagement "anti gaspillage alimentaire" qui a été amorcé.

Comme prévu, l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages en plastique a été généralisé sur l'ensemble du territoire, ce qui a permis de recycler plus de déchets et de diminuer les quantités non valorisées.

La hausse sensible de la fréquentation et des apports en déchetteries s'est poursuivie, et même accentuée. Aussi, l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Cahors a permis d'améliorer le service rendu aux usagers de ce secteur.

L'activité **Bois-énergie** a poursuivi son développement avec, notamment, la construction et la mise en service du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival, ce dernier étant le plus important réalisé à ce jour par le SYDED. En même temps, l'opération de densification et/ou d'extension des réseaux existants a été lancée.

D'autre part, des études ont été menées pour de futurs projets de réseaux de chaleur, mais aussi pour le développement de la filière bois locale.

Pour l'activité **Eau potable**, 2014 constitue une véritable année charnière, marquée par la finalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable, et la présentation de ses orientations aux élus lotois.

La présence du SYDED en matière d'assistance auprès des communes et syndicats pour la gestion des services publics s'est vue renforcée, conséquence de l'arrêt de l'intervention des services de l'Etat en la matière.

En ce qui concerne l'**Assainissement** aussi, les services d'assistance apportée aux collectivités se sont poursuivis et consolidés. A la demande des adhérents, une étude a été réalisée en interne sur les possibilités d'évolution des modalités d'exercice de la compétence Assainissement Non Collectif au sein des SPANC afin ne pas augmenter la redevance pour l'usager, suite à la diminution dès 2016 des aides aux contrôles versées par l'Agence de l'eau.

Quant à l'activité **Eaux naturelles**, un nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles a été mis en place afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement. Ce travail est une concrétisation de la transversalité entre ces deux compétences du SYDED.

Par ailleurs, je tiens à noter la mise en place d'une nouvelle action de sensibilisation sur le thème de l'eau, sous la forme d'une animation scolaire, réalisée en partenariat avec l'Inspection académique et réalisée par des animateurs du SYDED.

A nouveau à la tête de cette structure, je me réjouis de retrouver la vitalité qui la caractérise, ainsi que l'implication des élus et de son personnel qui se fait un honneur d'assurer un service public de qualité au meilleur prix. Avec eux, je souhaite engager le SYDED dans de nouveaux projets ambitieux pour faire du Lot "un territoire exemplaire" sur le plan environnemental.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

DÉCHETS

Vue d'ensemble.....	12
Bilan quantitatif global	12
Bilan quantitatif des collectivités membres du SYDED.....	13
Actions pour la réduction des déchets.....	14
Mode de financement de la gestion des déchets	16
Tri des déchets recyclables et valorisation du verre.....	17
Mode de collecte.....	17
Démarche d'amélioration des collectes sélectives	17
Mode de traitement.....	18
Quantités apportées (Lot + hors département).....	19
Quantités recyclées (collectivités SYDED)	20
Évolution des résultats (collectivités SYDED)	21
Bilan environnemental du recyclage.....	22
Projets.....	23
Bilan financier	23
Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois.....	24
Déchetteries.....	24
Compostage des végétaux	26
Valorisation du bois non traité	26
Localisation des équipements	27
Projets.....	27
Bilan financier	27
Traitement des déchets non valorisables	28
Mode de collecte.....	28
Quantités traitées.....	28
Mode de traitement.....	28
Évolution des quantités.....	30
Projets.....	30
Bilan financier	30

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	32
Pour les scolaires	32
Pour le GRAND PUBLIC	32
Prévention des risques.....	34
Santé – sécurité : la prévention	34
Environnement : la maîtrise des impacts.....	34

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
11 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	137 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
338 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	12 réseaux 1 037 abonnés	Adhérents : 26 MOE AMO, 36 DSP GSP, 3 prod°	Adhérents : 15 ANC, 122 AC, 91 Boues	4 réseaux de suivi 23 sites de baignade

180 588 habitants (pop. municipale INSEE 2014).

202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

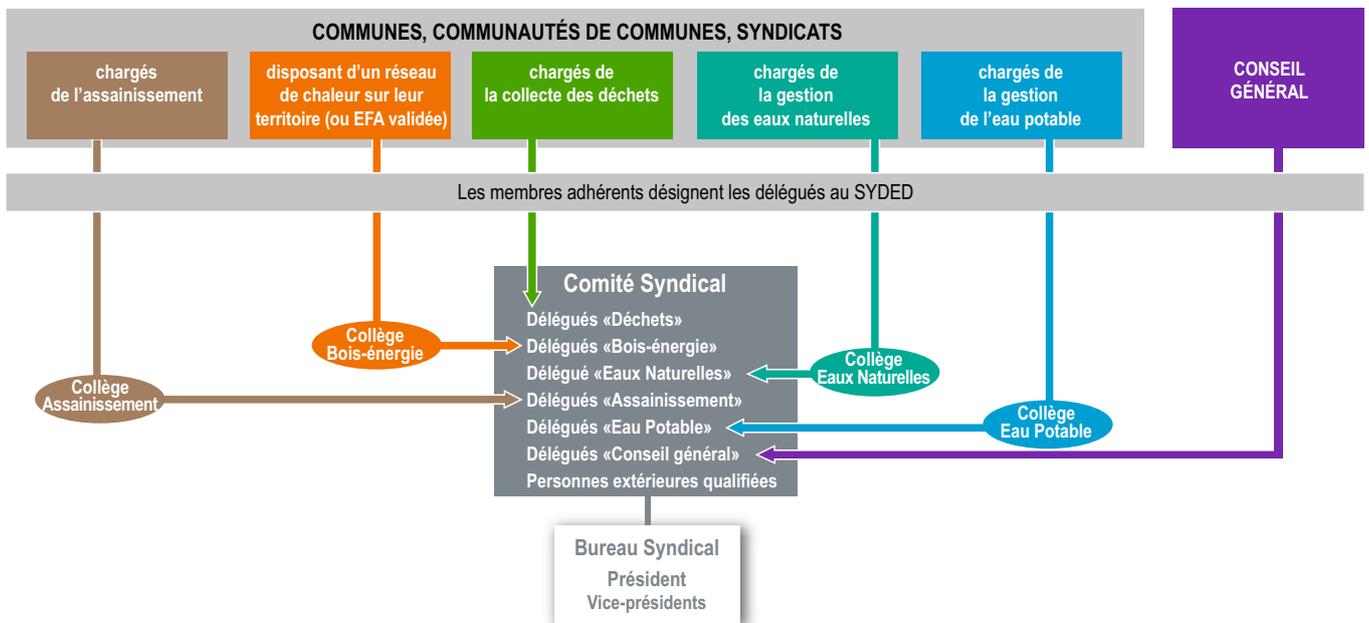
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

MOYENS HUMAINS

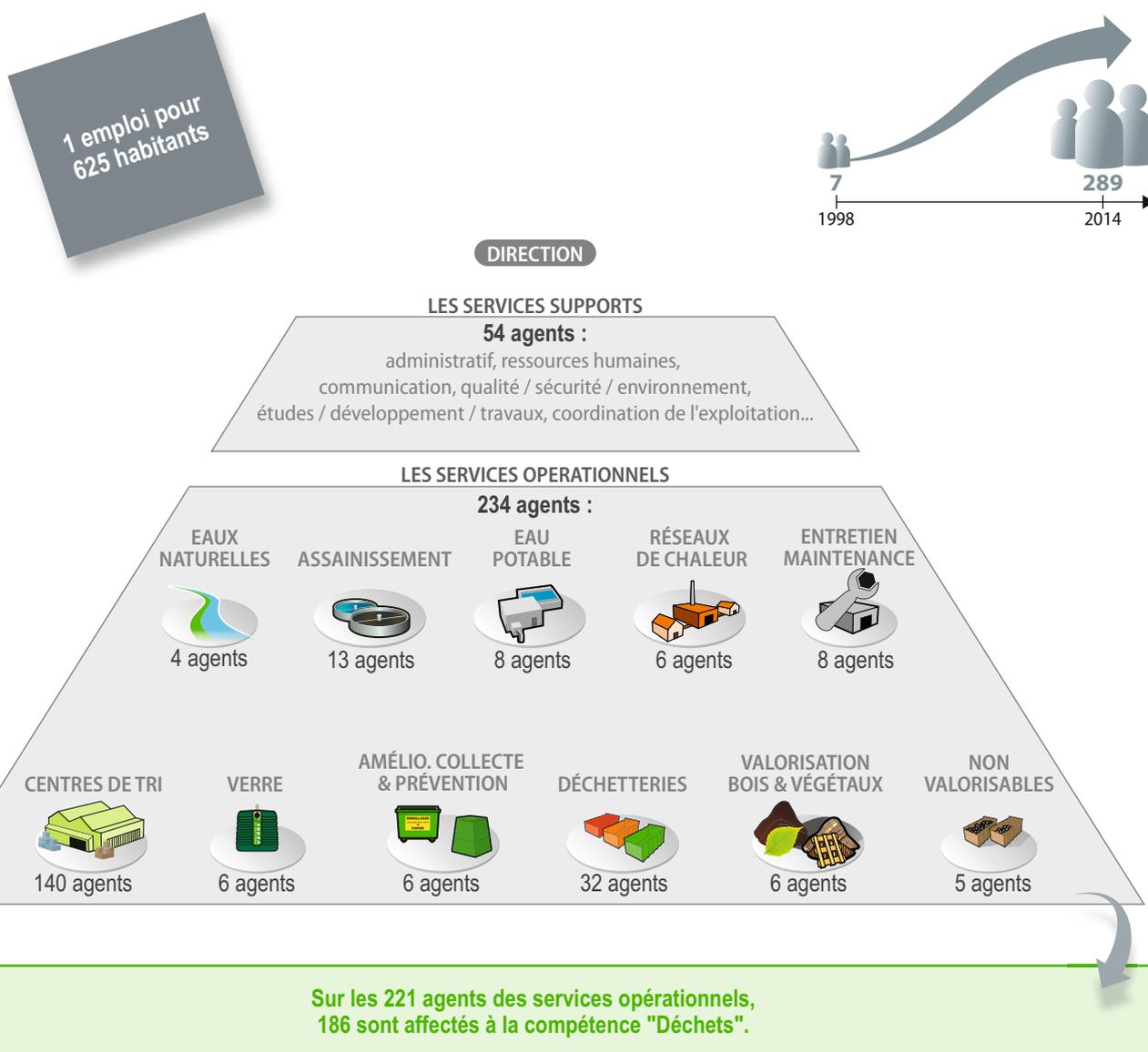
Effectif total au 31/12/2014 : 289 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



MOYENS MATÉRIELS



■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 21 ISDI (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

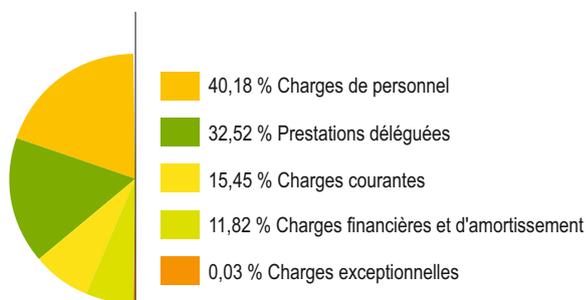
- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

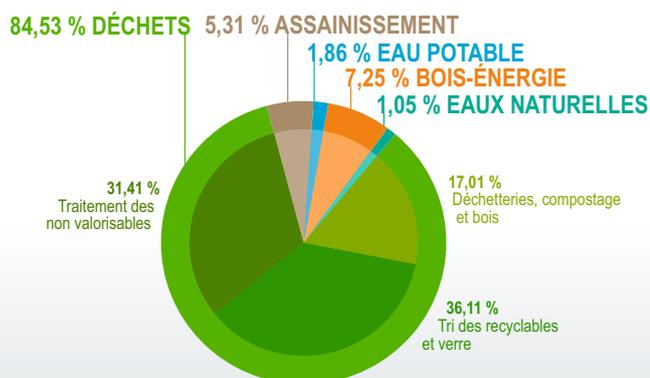
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 24 373 008 €

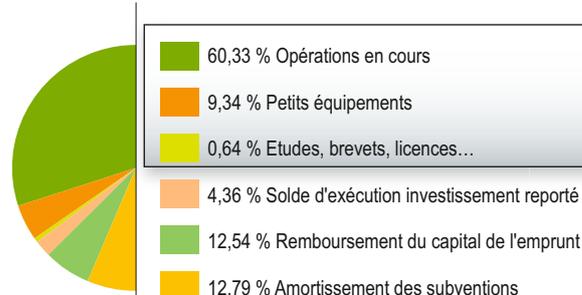


Répartition des dépenses par budget et par activité :

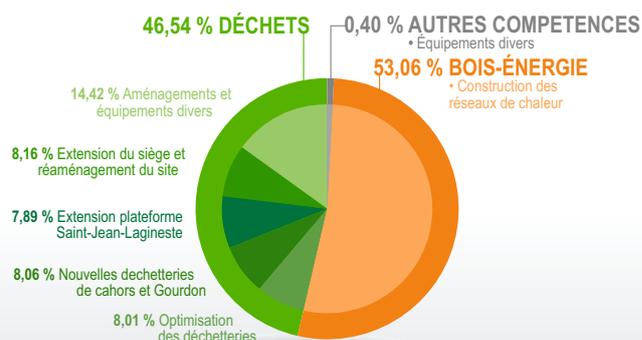


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 7 963 164 €



Répartition des dépenses réelles : 5 598 905 €



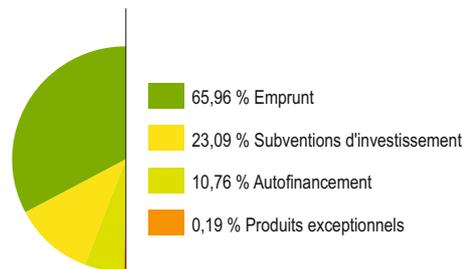
RECETTES : 26 546 086 €



Excédent 2014 : 2 173 078 €

dont 73 631 € d'excédent réel 2014
 et 2 099 447 € d'excédent reporté 2013, soit : 1 538 225 € Budget Déchets,
 267 184 € Budget Eau Potable,
 200 253 € Budget Eaux Naturelles,
 46 356 € Budget Assainissement,
 47 429 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 5 598 905 €



* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (12,13 millions d'euros) est de 21 ans (2035).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,54 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2014 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 946 tonnes de déchets, dont :

■ 32 787 tonnes de recyclables ■ 41 906 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ■ 51 253 tonnes d'apports en déchetteries

L'expérimentation sur l'**extension des consignes de tri** des emballages plastiques, menée en partenariat avec Eco-Emballages, s'est développée sur l'ensemble du territoire.

La **nouvelle déchetterie de Cahors** a ouvert ses portes en avril :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 12 quais sécurisés,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec le lancement de deux nouvelles initiatives :

- la sensibilisation à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'accompagnement d'un premier établissement de restauration collective, le Foyer Lamourous à Cahors,



- l'accès au **réemploi** grâce à la mise en place sur la déchetterie de Cahors d'une zone d'accueil pour le don d'objet encore utilisables (partenariat avec Emmaüs).

BOIS-ÉNERGIE



Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1036 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 193 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La 2^{ème} phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) a été achevée. Le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival a été mis en service en octobre 2014. La première phase de travaux de densification des réseaux existants a été réalisée, soit plus de 80 abonnés supplémentaires.

EAU POTABLE

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 380 833 m³ d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** s'est poursuivie en 2014 avec la présentation début décembre, des orientations générales et des captages d'intérêts départemental (52 captages) et local (33 captages). Des études ont été affinées pour la réalimentation de la commune de Caillac, la sécurisation du secteur de Martel et l'organisation de la production d'eau sur le secteur du Ségala.

Assistance technique

Près de 60 missions, dont 25 nouvelles demandes, de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2014 auprès des 26 collectivités membres.

35 collectivités bénéficient désormais de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné une collectivité pour le renouvellement de son contrat de délégation de service public.



ASSAINISSEMENT

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

270 interventions ont été réalisées sur 187 stations d'épuration du département.
33 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2014.

Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et une première assistance à un renouvellement de contrat de DSP a été réalisée.

58 Rapports sur le prix et la qualité du service 2013 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations d'épuration

12 216 tonnes de boues ont été traitées en 2014, principalement en compostage et épandage, pour 48 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

14 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2014 contre 17 en 2013 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, regroupant 334 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 47 500 installations. Le rendu de l'étude sur ce que pourrait être l'évolution des modalités d'exercice de la compétence ANC a été présenté début novembre à l'ensemble des SPANC.



EAUX NATURELLES



2014 a été marquée par la mise en application lors des prélèvements d'eaux naturelles, des nouvelles exigences de l'Agence de l'eau en terme de qualité afin de garantir la représentativité des données destinées à alimenter les bases nationales.

En lien avec la compétence assainissement, le SYDED a créé un **nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles** afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement.

En ce qui concerne les **eaux de loisirs**, les collectivités gestionnaires d'une baignade ont pu bénéficier d'un renforcement de l'accompagnement technique de terrain en début de saison estivale, et du perfectionnement des modèles de la prévision de la qualité bactériologique des eaux pour les rivières Célé et Cère, utilisés dans le cadre du dispositif Inf'eau loisirs.

Autres faits marquants, des conditions hydrométéorologiques très particulières avec une répartition des pluies sur l'année très atypiques, de très nombreux jours de pluies en été. Ainsi, pour les apports de type bactériologique, cette situation a été plutôt pénalisante alors que les micropolluants du fait d'un accroissement de la dilution n'ont pas été détectés.

Activités "**DÉCHETS**"

VUE D'ENSEMBLE

Le traitement des déchets ménagers et assimilés est la compétence originelle du SYDED. Elle a été la raison même de sa création en 1996. Précurseur dans le domaine de la gestion des déchets ménagers dans le Lot, le SYDED regroupe en 2014 11 collectivités adhérentes et assure la compétence de valorisation et de traitement des déchets.

La collecte des déchets est quant à elle gérée par les collectivités locales (syndicats, regroupements de communes...).

BILAN QUANTITATIF GLOBAL

Quantité totale traitée : 127 946 tonnes (125 569 t en 2013)

- 117 899 tonnes de déchets proviennent du territoire du SYDED (116 059 t en 2013),
- 10 047 tonnes de déchets proviennent de collectivités hors du département (9 510 t en 2013).

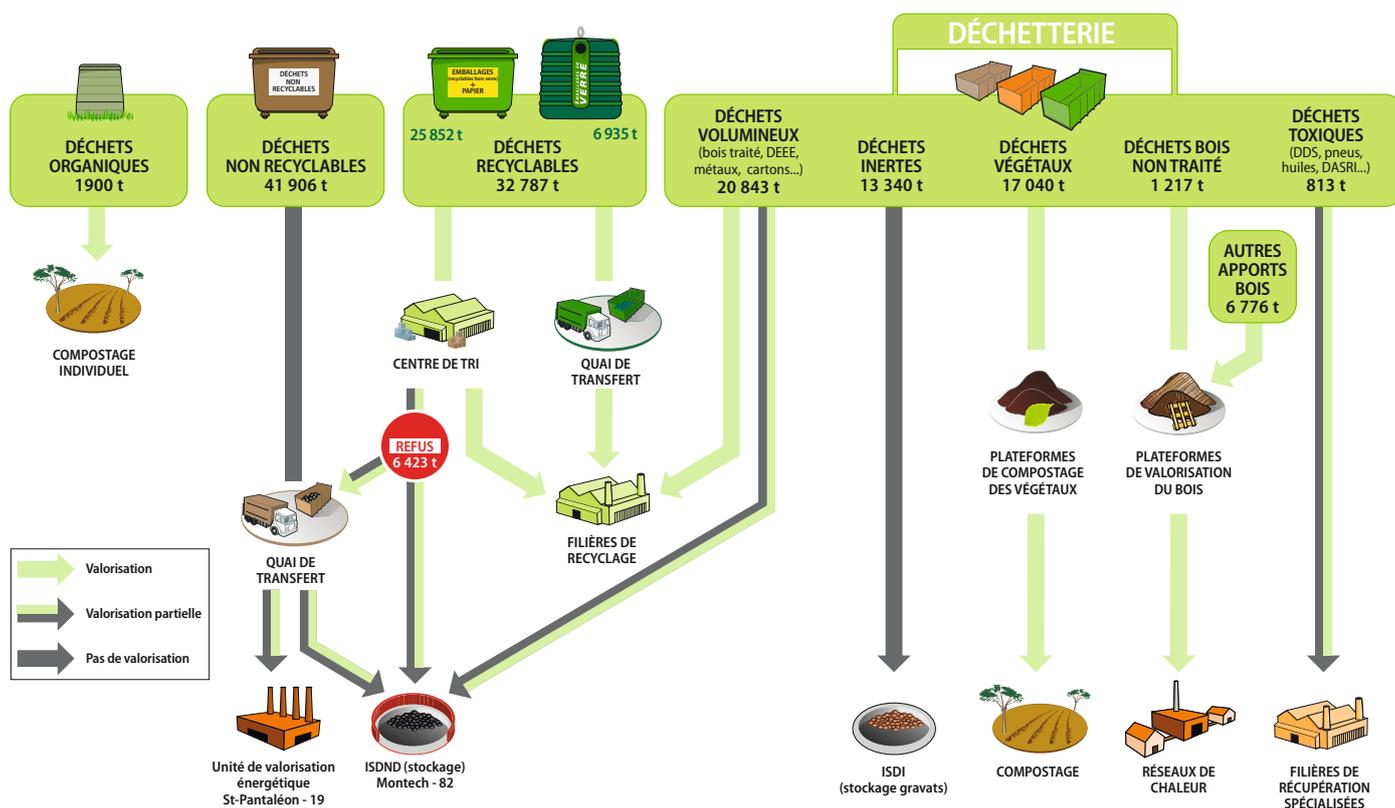
LE SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

Le synoptique des flux des déchets présenté ci-dessous donne une vue globale sur les quantités collectées, traitées et valorisées par le SYDED, ainsi que les différentes filières de destination des produits.

DDS, DASRI, ISDND, ISDI : voir lexique en dernière page

 Valorisation
 Valorisation partielle
 Pas de valorisation

LE TAUX GLOBAL DE VALORISATION : 55 %



Valorisation matière : 41 %

Recyclage, filières de récupération, compostage...

Valorisation énergétique : 14 %

Réseaux de chaleur au bois, production d'énergie...

Non valorisés : 45 %

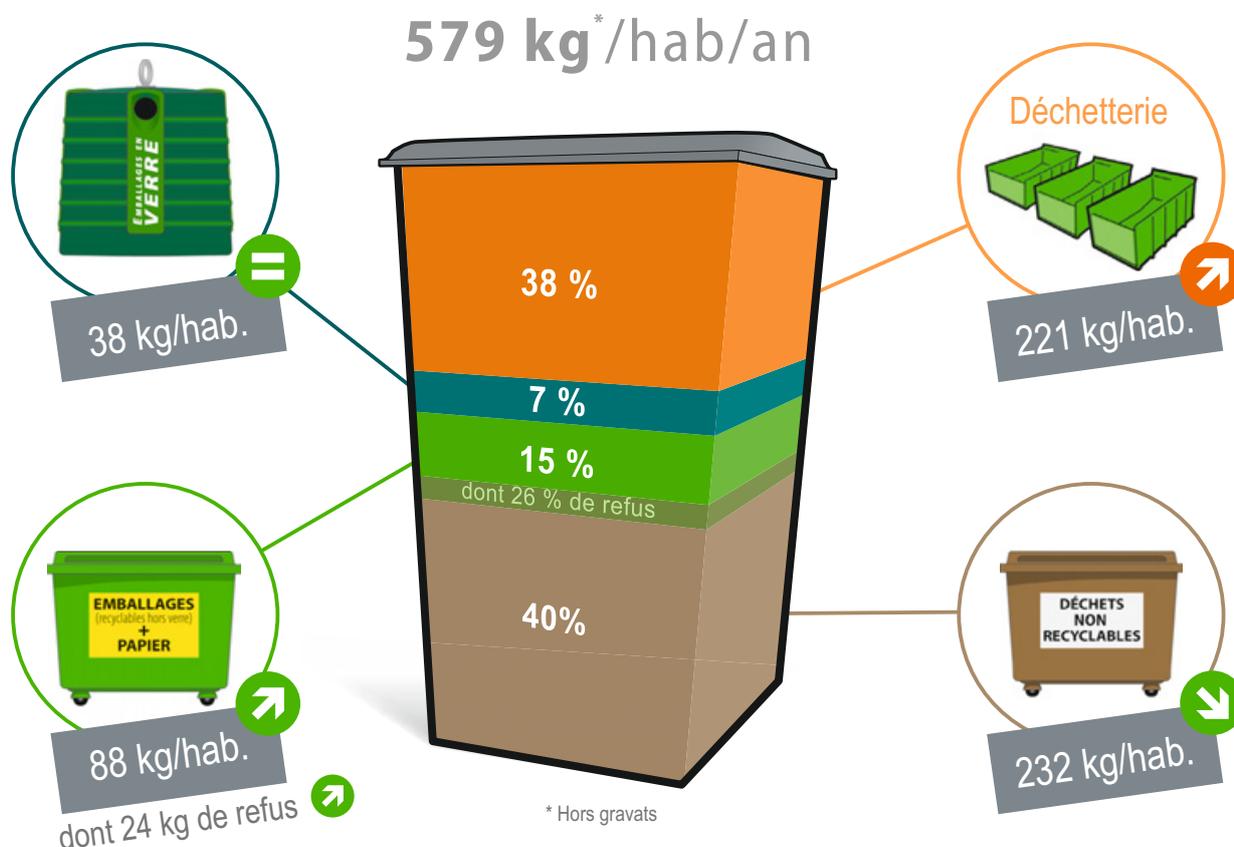
Déchets enfouis non valorisés, mâchefers d'incinération.



BILAN QUANTITATIF DES COLLECTIVITÉS MEMBRES DU SYDED

■ LA "POUBELLE LOTOISE"

Pour 2014, la moyenne des déchets ménagers et assimilés pris en charge par le SYDED s'élève à 579 kg par habitant* (569 kg en 2013). La forte augmentation des apports en déchetterie (+ 9 kg/hab.) et l'évolution des quantités de recyclables pris en charge (+2 kg) impactent la composition de la "poubelle lotoise".



■ LES QUANTITÉS COLLECTÉES PAR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

	Collectivités membres lotoises	Population municipale 2013	Ordures Ménagères Résiduelles		Déchets recyclables apportés	
1	C.A. du Grand Cahors	41 517 hab.	10 486 t	252,6 kg/hab.	3 739 t	90,1 kg/hab.
2	C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble	14 677 hab.	3 465 t	236,1 kg/hab.	1 327 t	90,4 kg/hab.
3	C.C. du Pays de Martel	5 825 hab.	1 361 t	233,6 kg/hab.	578 t	99,2 kg/hab.
4	C.C. du Pays de Padirac	2 451 hab.	432 t	176,3 kg/hab.	194 t	79,2 kg/hab.
5	C.C. du Pays de Souillac	7 511 hab.	2 072 t	275,9 kg/hab.	548 t	73,0 kg/hab.
6	C.C. du Pays du Haut Quercy Dordogne	4 909 hab.	1 096 t	223,3 kg/hab.	397 t	80,9 kg/hab.
7	SICTOM des Marches du Sud Quercy	15 941 hab.	3 441 t	215,9 kg/hab.	1 565 t	98,2 kg/hab.
8	SICTOM du Pays du Haut Quercy Dordogne	17 486 hab.	3 476 t	198,8 kg/hab.	1 339 t	76,6 kg/hab.
9	SM Bio-Alvignac-Gramat DM	4 607 hab.	1 290 t	280,0 kg/hab.	429 t	93,1 kg/hab.
10	SMIRTOM de la Région de Figeac	42 780 hab.	9 405 t	219,8 kg/hab.	3 440 t	80,4 kg/hab.
11	SYMICTOM du Pays de Gourdon	22 884 hab.	5 374 t	234,8 kg/hab.	2 249 t	98,3 kg/hab.

TOTAUX : 180 588 hab. 41 906 t 232,1 kg/hab. 15 805 t 87,5 kg/hab.

ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis sa création, le SYDED a toujours encouragé la réduction des déchets à la source en offrant aux particuliers des autocollants "stop-pub", des sacs cabas réutilisables et surtout, en proposant des kits de compostage domestique...

Les objectifs de "Prévention" instaurés par le Grenelle en 2009 (réduction de 7 % des ordures ménagères en 5 ans) ont été l'occasion de reconduire et d'élargir ses moyens d'actions. C'est dans cette perspective qu'un accord a été signé avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des déchets d'une durée de 5 ans.

■ BILAN DE LA QUATRIÈME ANNÉE DU PROGRAMME

■ Stabilisation des quantités de déchets produites

■ 2 nouvelles initiatives :

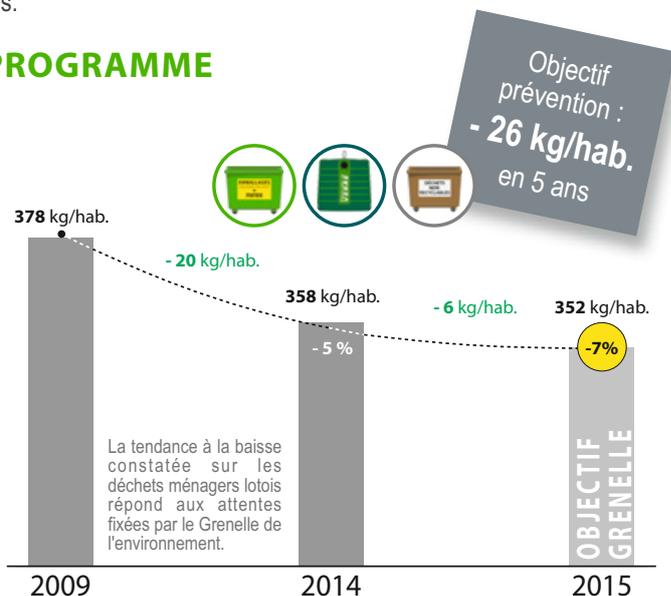
DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI (réutilisation)

De nombreux objets encore utilisables sont jetés malgré l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour d'autres personnes. Désormais, grâce aux partenariats noués avec des associations humanitaires, ils peuvent avoir une seconde vie.

Un **espace "Réemploi"** a été créé sur la **nouvelle déchetterie de Cahors**. Il accueille les dépôts des habitants qui souhaitent donner leurs objets à Emmaüs plutôt que de les jeter dans les bennes.

Une fois récupérés, ces objets sont acheminés à la Recyclerie où ils sont remis en état pour être vendus.

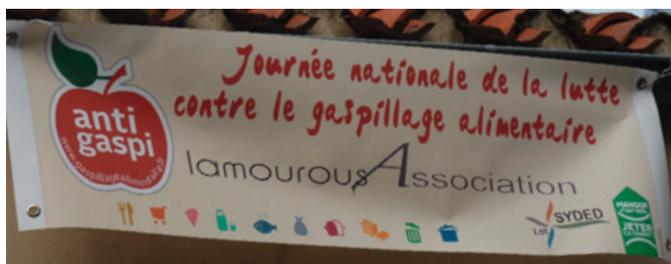
Cette première opération "réemploi" sera étendue sur d'autres déchetteries.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

2014 était l'année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'occasion de développer de nouvelles actions en faveur de la réduction des déchets issus de l'alimentation.

A l'image de l'opération **"repas zéro déchet"** menée en partenariat avec le Foyer Lamourous à Cahors, le SYDED propose désormais son aide aux professionnels de la restauration collective ou commerciale qui souhaitent s'engager contre le gaspillage de la nourriture.



■ POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

2014 : près de 800 composteurs distribués

Depuis plus de 10 ans, ce sont 16 900 foyers qui ont été équipés (soit 20 % des foyers lotois).



COMPOSTAGE COLLECTIF

2014 : 23 nouveaux sites équipés

En 3 ans, 60 structures se sont engagées dans une action de compostage avec le SYDED (campings, restaurants, établissements scolaires ou de soins, résidences collectives, jardins partagés...).

Environ 2 tonnes de déchets fermentescibles économisées par projet et par an.



SENSIBILISATION

Développement d'outils liés aux actions de prévention :

- Page Internet dédiée à la prévention des déchets : tous les conseils et astuces pour réduire ses déchets se trouvent à cette adresse : www.syded-lot.fr (rubrique "jeter moins").



- Edition et distribution lors de manifestations d'un carnet de courses avec des informations pratiques pour agir au quotidien.



STOP-PUB

23% des foyers lotois équipés de l'autocollant

Les autocollants "stop-pub" du SYDED sont gratuits. Ils sont mis à disposition des usagers sur les déchetteries.



**TERRITOIRE
ZÉRO GASPILLAGE**



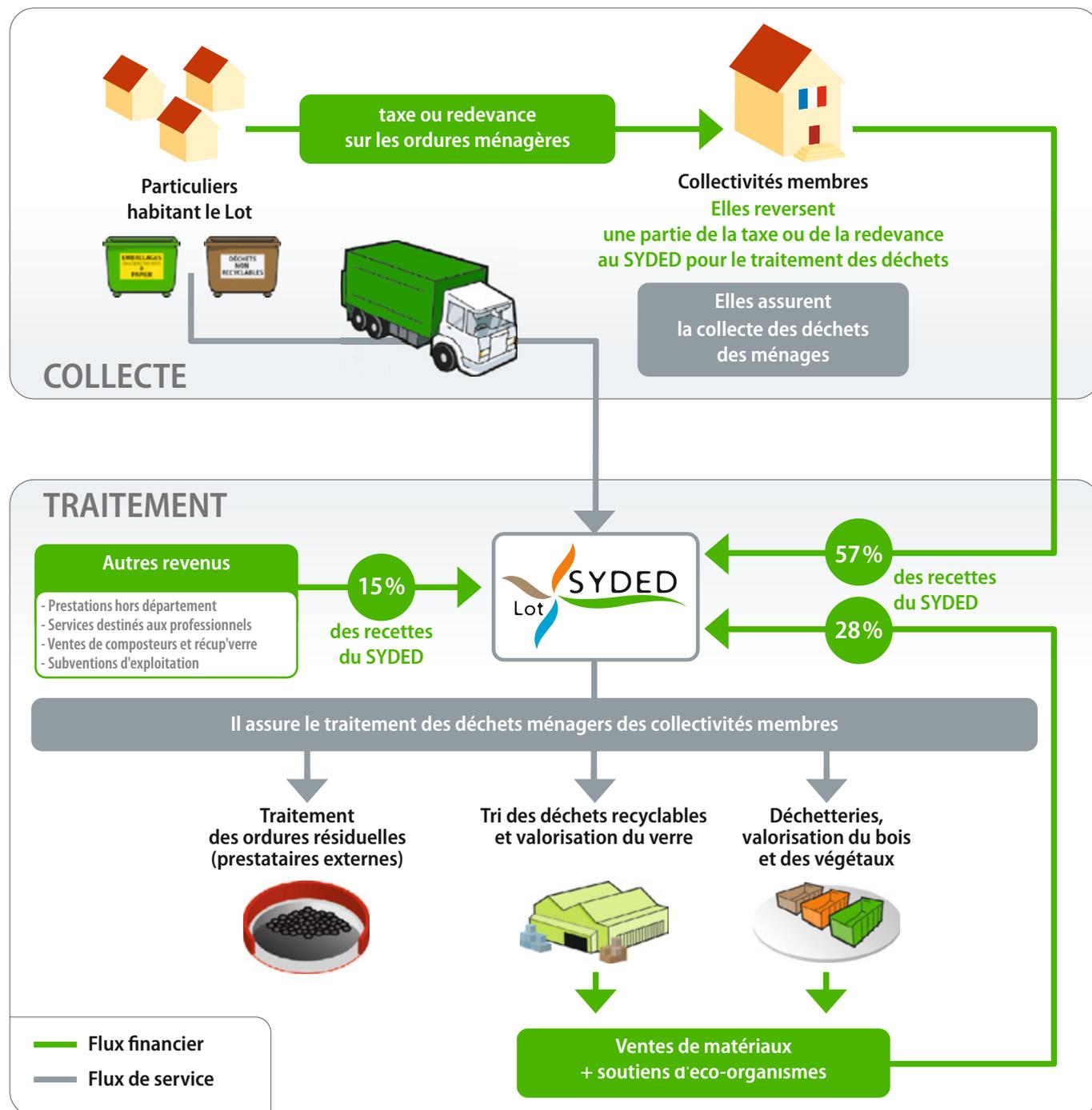
Engagement du SYDED dans la transition énergétique et la croissance verte !

Lauréat de l'appel à projet "Territoire Zéro Gaspillage, Zéro déchet" lancé par La Ministre du Développement Durable en 2014, le SYDED s'engage dans un programme ambitieux qui va venir renforcer ses actions pour la prévention en se donnant comme objectif de **réduire de 10 % les quantités de déchets ménagers** et assimilés à l'**horizon 2020**.

Il s'agit de faire du Lot un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets et de saisir l'opportunité de **développer l'économie locale** en menant une **démarche participative et cohérente à l'échelle du département**.

MODE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le SYDED ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités et de la population desservie. Les soutiens d'Eco-Emballages et la vente des matériaux constituent une part importante du financement du SYDED.



Participation annuelle des collectivités membres : 1 € HT / habitant pour la gestion de la structure administrative "Déchets".

Délibération du 19/12/2013
Réf 2013-CS5-211

TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES ET VALORISATION DU VERRE

MODE DE COLLECTE

Déchets recyclables (papiers et emballages hors verre) en porte-à-porte
Les déchets sont déposés en vrac dans des bacs (individuels ou collectifs de couleur verte), dans des conteneurs enterrés, des sacs transparents ou des caissettes.

La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.



Emballages en verre en apport volontaire

Ces emballages sont déposés dans les 1 250 récup'verre répartis sur le département : cela représente environ 1 récup'verre pour 144 habitants.

Le ramassage et le transfert sont effectués par le SYDED.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES COLLECTES SÉLECTIVES

Depuis 2007, des démarches d'amélioration de la qualité de la collecte sélective des déchets ont été engagées par les collectivités chargées de cette compétence. Pour celles qui le souhaitent, un accompagnement méthodologique et humain est proposé par le SYDED pour accomplir cette démarche de terrain.

■ LES OUTILS ET LES ACTIONS DÉVELOPPÉS

Poursuite de l'optimisation de l'organisation des collectes entamée en 2007 :

10 collectivités bénéficient d'un accompagnement du SYDED (88 % de la population) :

- Rationalisation des tournées → 78 tournées recyclables analysées,
- Amélioration des emplacements → plus de 8 000 emplacements recensés,
- Analyse de l'état du parc et de sa signalétique → plus de 26 500 bacs répertoriés,
- Renforcement de la qualité du service → sensibilisation des agents, renforcement des consignes de collecte, mise en place de panneaux...



Amélioration de la sensibilisation des habitants, communication de proximité

Près de 2 340 foyers rencontrés en 2014 et une trentaine de nouveaux professionnels, soit plus de 27 500 usagers sensibilisés depuis 2007.

Extension des consignes de tri délivrées aux usagers aux pratiques permettant la **réduction des déchets** (compostage, réemploi, utilisation de produits durables...).

Amélioration du tri auprès d'établissements partenaires

L'objectif de cette démarche est de renforcer le recyclage en proposant aux établissements partenaires du SYDED de mettre en place ou d'améliorer le tri sélectif au sein de leurs services (cuisines, administratifs, salles de restauration...).

→ Accompagnement à la mise en place du tri dans le cadre des activités administratives, professionnelles, de restauration...

→ Variété des interventions : centres hospitaliers, ESAT, EHPAD, collèges, Maison du Département, campings, IUT, offices du tourisme, service de restauration de la DDT...

→ Une quarantaine de démarches sont menées chaque année. A ce jour, le SYDED a pu accompagner environ 90 établissements sur l'ensemble du département.



■ LES RÉSULTATS

Le **taux de refus entrant** (avant traitement en centre de tri) reste relativement stable en 2014 (inférieur à 20 %). Les efforts consentis par les collectivités de collecte accompagnées des conseils du SYDED ont ainsi porté leurs fruits. Le travail des années à venir devrait se concentrer sur la poursuite de ces bons résultats.



Les performances de tri estimées à partir des caractérisations réalisées montrent des résultats toujours en hausse depuis 5 ans, dépassant en 2014 les 64 kg d'emballages triés (hors verre) par habitant en moyenne sur le département, soit 1,3 kg/hab. de plus qu'en 2013.

L'expérimentation du tri de tous les emballages plastiques menée depuis mars 2012 avec Eco-Emballages et son extension sur la zone de Figeac en 2014, contribue à la valorisation de quantités importantes de déchets recyclables.

MODE DE TRAITEMENT

■ LES DÉCHETS RECYCLABLES (HORS VERRE)

Les déchets recyclables pré-triés par les habitants sont acheminés vers les **3 centres de tri** du SYDED.

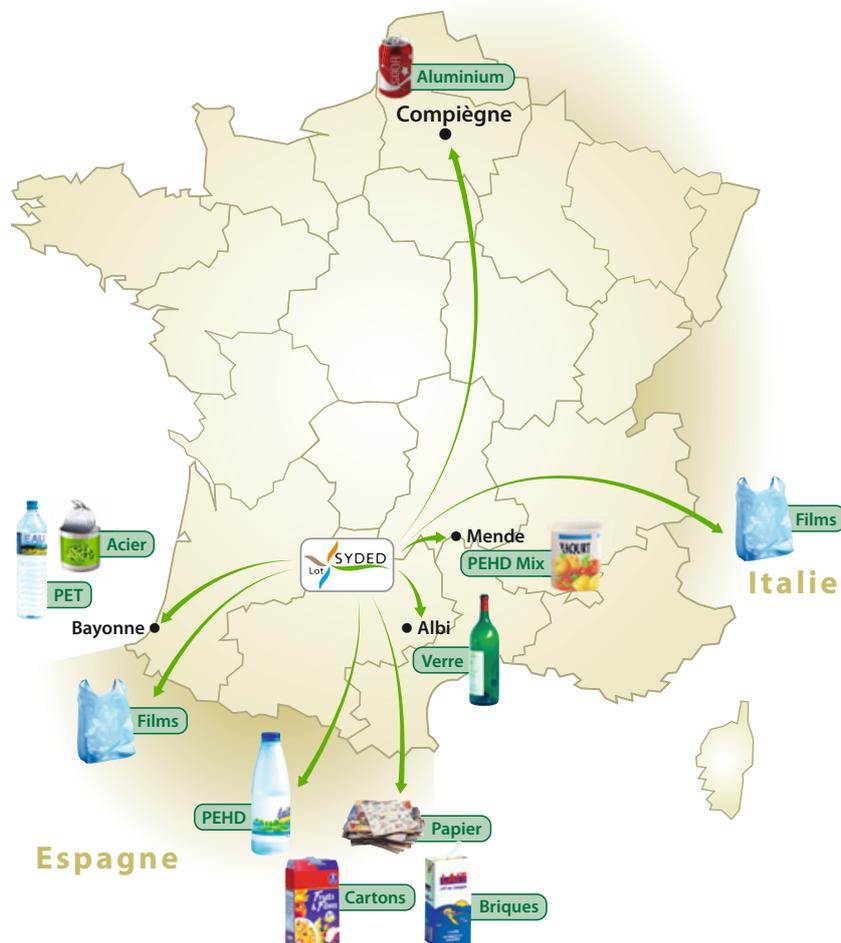
Le tri par matériaux est affiné selon un processus où la mécanisation est réduite, favorisant ainsi la création d'emplois. Dix catégories de matériaux sont ensuite conditionnées et expédiées vers des unités de recyclage hors département.

Le refus, représentant la part des déchets traités et non valorisés du fait des erreurs de tri, est redirigé vers des centres de traitement d'ordures ménagères résiduelles.

■ LES EMBALLAGES EN VERRE

Les emballages en verre collectés dans les récup'verre répartis sur le département sont acheminés vers les 3 quais de transfert du verre.

■ LES DESTINATIONS PRINCIPALES DES MATIÈRES RECYCLABLES



QUANTITÉS APPORTÉES (LOT + HORS DÉPARTEMENT)



Papiers et emballages (hors verre) : 25 852 tonnes (24 998 tonnes en 2013)

- 15 805 tonnes de déchets ont été apportées par les collectivités membres du SYDED,
- 10 047 tonnes proviennent de collectivités hors département (SYDOM 12, SYTTOM 19 et Fumel 47).

Les déchets apportés par les collectivités membres du SYDED représentent 61 % des déchets valorisables réceptionnés.

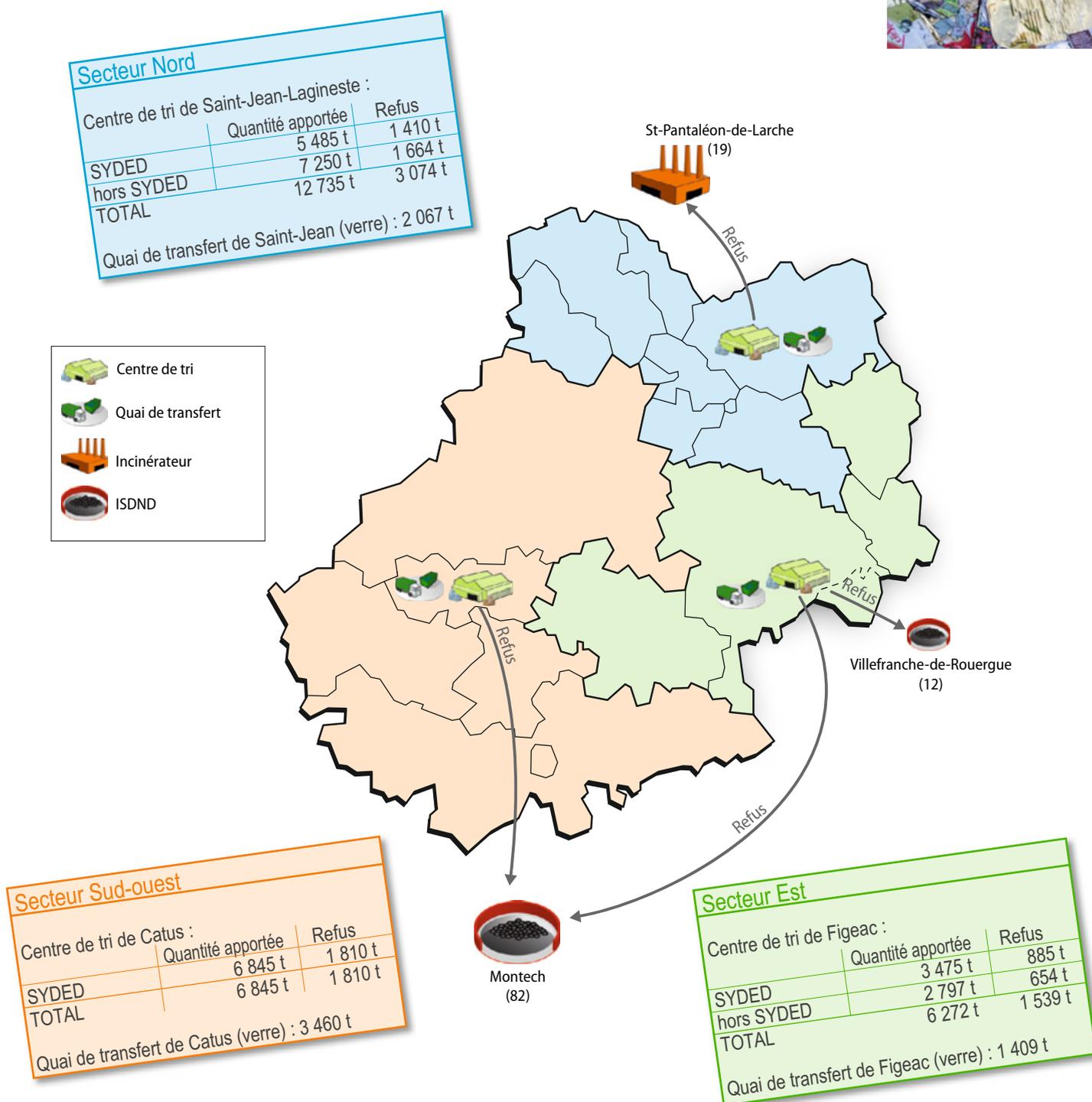


Emballages en verre : 6 935 tonnes (6 805 tonnes en 2013)

LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS APPORTÉES PAR SECTEUR

Pour une meilleure gestion des équipements, le département est divisé en **3 secteurs**, comportant chacun un centre de tri de déchets recyclables et un quai de transfert pour le verre.

Des transferts ont été effectués entre les 3 sites afin d'optimiser la répartition des tonnages sur chaque secteur.



QUANTITÉS RECYCLÉES (COLLECTIVITÉS SYDED)

 **Papiers et emballages (hors verre) : 11 537 tonnes, soit ≈ 64 kg/hab./an**
 Refus : 4 105 tonnes, soit 26 % des quantités traitées.

 **Emballages en verre : 6 935 tonnes, soit ≈ 38 kg/hab./an**

Déchets recyclés
 Moyenne lotoise :
102 kg/habitant
 Moyenne nationale :
 64,5 Kg/habitant*
 (ADEME-SINOE, 2009)

* Moyenne des collectes sélectives (75 kg/hab.) diminuée du taux de refus national (23%) pour la part "papiers et emballages hors verre".

■ LA RÉPARTITION PAR MATÉRIAU



La quantité globale de déchets recyclés reste stable par rapport à l'année précédente, mais les proportions ont légèrement évolué. Les usagers ont recyclé moins de carton (- 1.5 %) et d'emballages métalliques (- 10 %) mais plus d'emballages en verre (+ 2 %) et en plastiques (+ 2 %). Les résultats 2014 sont encourageants quant à l'implication des usagers dans l'objectif de valorisation maximale des déchets.

FOCUS

"LA CATÉGORIE PLASTIQUES"

L'expérimentation du **tri et du recyclage de tous les emballages plastiques** menée en partenariat avec Eco-Emballages depuis 2012 sur 80 % de la population lotoise a permis d'augmenter les quantités de matériaux valorisés et de participer à la baisse des ordures ménagères résiduelles.

La **simplification de la consigne de tri** pour les usagers a également permis l'augmentation de quantités de plastiques déjà présents auparavant, notamment les bouteilles et flacons. Fort de ces résultats, le SYDED a choisi de généraliser le tri simplifié des plastiques à **l'ensemble de son territoire** dès 2014.

Ce sont ainsi **300 tonnes de déchets** (barquettes de jambon, pots de yaourts...) présents auparavant dans les ordures ménagères résiduelles ou dans les refus de tri **qui ont été valorisés cette année.**



ÉVOLUTION DES RÉSULTATS (COLLECTIVITÉS SYDED)

■ LES PAPIERS & EMBALLAGES (HORS VERRE)

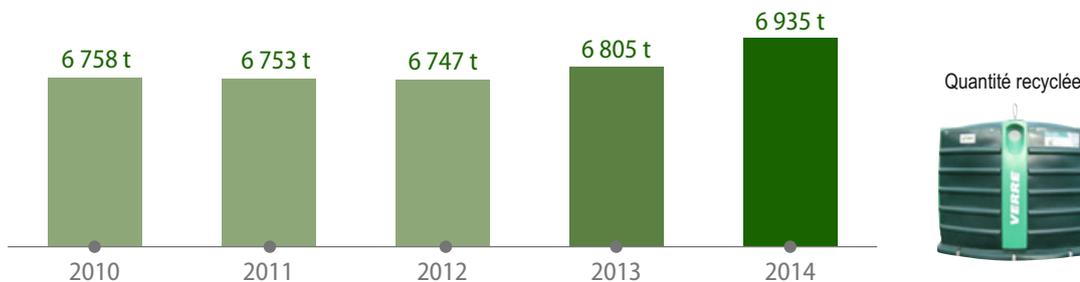
L'amélioration du tri perdue en 2014 avec une baisse constatée des erreurs de tri et la généralisation du tri simplifié des emballages plastiques à l'ensemble du territoire.

L'écart entre la production et la quantité apportée se justifie par le stock de fin d'année (160 tonnes).



■ LES EMBALLAGES EN VERRE

Les apports en verre sont en légère augmentation. Avec une **moyenne de près de 38 kg par habitant**, le Lot demeure à un bon niveau de performance de tri.



Moyenne lotoise :
38 kg/habitant
Moyenne nationale :
29 Kg/habitant*
(*ADEME 2009)



BILAN ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE



≈ 31 285 tonnes de matières premières économisées
→ Pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais...



≈ 164 millions de litres d'eau économisés
→ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ 8 818 tonnes de CO₂ évitées
→ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ 131 453 MWh économisés
→ Consommation annuelle d'une ville comme Figeac

Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes d'Eco-Emballages

Ces chiffres, estimés d'après les quantités de déchets recyclées dans le Lot, démontrent que le "geste de tri" a un réel impact bénéfique sur l'environnement : moins de matières premières ont été utilisées, des économies d'eau et d'énergie ont été réalisées et des rejets de gaz à effet de serre ont pu être évités.

■ L'IMPACT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À L'ÉCHELLE DE L'INDIVIDU

Exemples de produits recyclés obtenus grâce au tri annuel effectué par 1 habitant du territoire du SYDED (moyenne) :



Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes de Eco-Emballages

PROJETS

Tri des petits emballages métalliques :

Sur la zone du département desservie par le centre de tri de Catus, l'expérimentation du tri mécanique des "petits métaux" perdurera en 2015 (capsules, couvercles, feuille d'aluminium froissée). Cette expérimentation permet d'augmenter de près de 5 % les quantités d'acier et de doubler les quantités d'aluminium récupérées sur le centre de tri de Catus. Une **réflexion** est actuellement en cours pour **étendre cette expérimentation à l'ensemble du territoire du SYDED**.

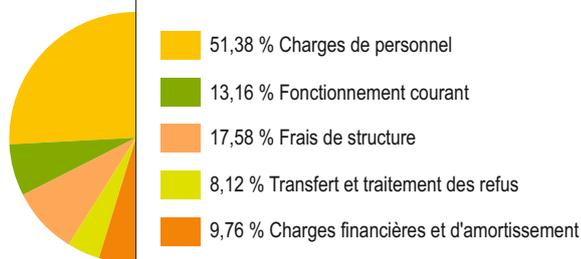
Etude ergonomique :

A l'image du travail déjà effectué sur Saint-Jean et Catus, le SYDED a mobilisé l'assistance d'une mission en ergonomie afin d'améliorer la prévention des risques professionnels et les conditions de travail des agents, sur le centre de tri de Figeac. L'objectif étant de diminuer le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Les principales préconisations de l'étude menée seront mises en œuvre en 2015.

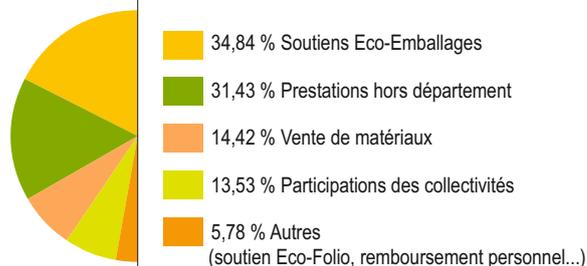


BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 8 033 164 €



RECETTES : 7 939 253 €



Tarification différenciée appliquée aux collectivités membres :

Délibération du 19/12/2013
2013-CS5-216

Mise en place depuis 2008, la tarification différenciée a pour objectif d'instaurer plus d'équité entre les collectivités membres, en leur appliquant des tarifs variables qui prennent en compte les différences constatées entre les apports de déchets recyclables.

2 facteurs sont analysés pour le calcul du tarif :

le **taux de refus**⁽¹⁾ lié à l'aspect qualitatif et la **performance**⁽²⁾ liée à l'aspect quantitatif.

1. Le **taux de refus entrant (%)** retenu est la moyenne des 12 derniers taux de refus (taux d'erreurs de tri) enregistrés dans les analyses mensuelles effectuées sur des échantillons de déchets, à l'entrée du centre de tri, selon une méthodologie normalisée (NF X 30-437).

2. La **performance (kg/habitant/an)** est la quantité annuelle de déchets recyclés en moyenne par chaque habitant de la collectivité.

Tarif principal :

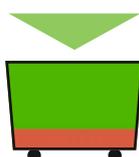
Moyenne : 17,80% soit 65 € HT

Taux de refus	R < 10,30%	10,30% ≤ R < 15,30%	15,30% ≤ R < 20,30%	20,30% ≤ R < 25,30%	R ≥ 25,30%
Tarif HT (tonne entrante)	55 €	60 €	65,00 €	70 €	75 €

Bonus/Malus "performance" :

Moyenne : 60 Kg/hab. DGF, soit 0 €

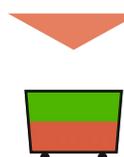
Performance (kg/hab. DGF)	P ≥ 66	66 > P ≥ 63	63 > P ≥ 57	57 > P ≥ 54	P < 54
Incidence sur le tarif (tonne entrante)	- 10 €	- 5 €	0 €	+ 8 €	+ 15 €



45€/t



65€/t



90€/t

DÉCHETTERIES, COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX, VALORISATION DU BOIS

DÉCHETTERIES

■ LE MODE DE COLLECTE

La collecte des déchets "volumineux" ou "toxiques" s'effectue en apport volontaire sur les 29 déchetteries réparties sur le Lot. Des conventions ont été signées avec des communes limitrophes au département afin que leurs administrés puissent avoir accès à certaines déchetteries du SYDED.

Population desservie (DGF 2009) :

202 619 habitants lotois + 927 habitants hors Lot.

Conditions d'accès :

- Pour les particuliers habitant sur le territoire d'une des collectivités adhérentes, l'accès est libre dans toutes les déchetteries, quel que soit leur lieu de domicile.
- Pour les professionnels, l'accès est réglementé (conditions quantitatives et tarifaires) sur des bases établies en accord avec les chambres consulaires.



■ LES QUANTITÉS TRAITÉES

53 253 tonnes de déchets ont été apportées dans les déchetteries.

■ LA FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

310 960 passages ont été enregistrés.

MOINS DE 6 000 PASSAGES	
Sousceyrac	2 682
Castelnau-Montratier	3 201
Montcuq	3 619
Lauzès	3 764
Saint-Géry	3 776
Latronquiere	4 373
Salviac	4 940
St-Germain-Du-Bel-Air	5 470
Cazals	5 579

ENTRE 6 000 ET 12 000 PASSAGES	
Catus	6 233
Labastide-Murat	6 463
Bagnac-sur-Célé	6 537
Limogne	6 660
Payrac	6 984
Lalbenque	7 484
Livernon	8 259
Cajarc	8 456
Luzech	8 888
Martel	9 357
Lacapelle-Marival	10 271

ENTRE 12 000 ET 22 000 PASSAGES	
Vayrac	13 094
Capdenac-Gare	13 346
Gramat	14 685
Gourdon	19 262
Puy-l'Evêque	19 999

PLUS DE 22 000 PASSAGES	
Souillac	22 929
Glanes	26 078
Figeac	28 651
Cahors	29 920

Les 29 déchetteries réparties sur le territoire permettent un maillage suffisant des installations et de fait la **fréquentation des déchetteries ne cesse d'augmenter**. Les Lotois ont, de plus en plus, le bon réflexe d'apporter les déchets volumineux ou toxiques à la déchetterie et participent ainsi à la résorption des décharges sauvages.

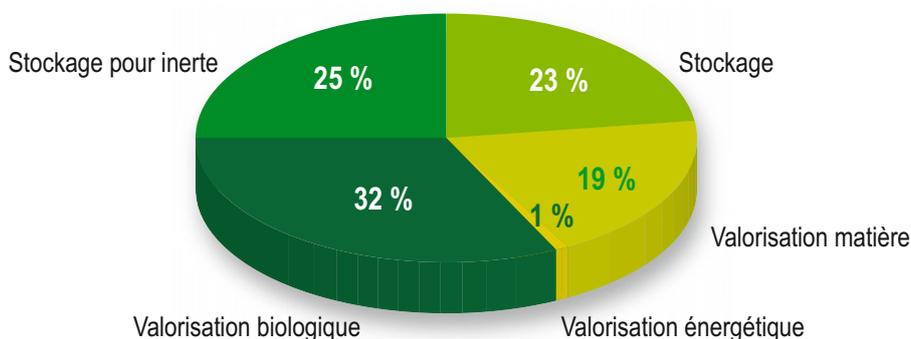
■ LES TYPES DE DÉCHETS COLLECTÉS ET LEUR TRAITEMENT

Chaque type de déchet est dirigé vers des filières de traitement spécifiques. **Les végétaux, le bois non traité et les gravats sont entièrement gérés par le SYDED.** Les autres déchets apportés en déchetterie sont traités par des organismes externes (dépollution, valorisation) ou expédiés dans des installations de stockage (ISDND).

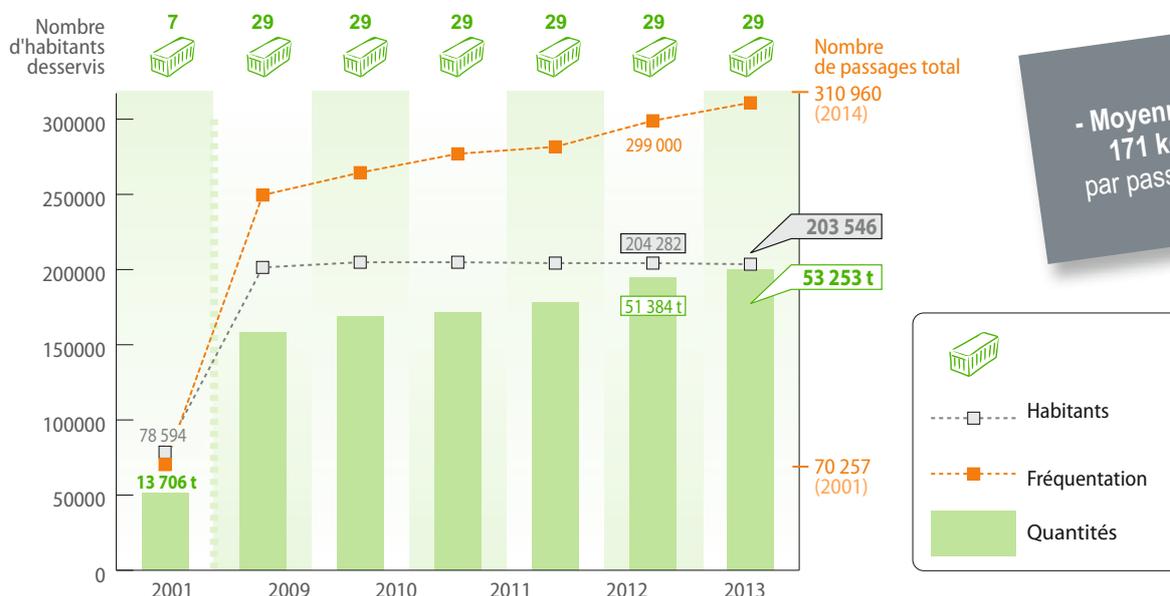
Déchets	Quantités	Traitements	Prestataires
Bois traité	2 719,1 t	Valorisation matière	Prévoist Environnement
Cartons	880,8 t	Valorisation matière (cartonnerie)	
Métaux	2 473,4 t	Valorisation matière	
DEEE	1 917,6 t	Valorisation matière	Eco-Système
Encombrants	12 362,0 t	Stockage - ISDND	Séché Environnement / DRIMM PAPREC
Déchets d'équipements d'ameublement	278,0 t	Valorisation matière	ECOMOBILIER
Textiles	212,9 t	Valorisation matière	Le Relais
Huiles de vidanges	99,7 t	Valorisation matière	SHRRU
DDS	330,7 t	Valorisation énergétique	Séché Environnement / TRIADIS
Pneus	329,9 t	Valorisation matière	PAPREC
DASRI	2,4 t	Valorisation énergétique	DASTRI
Batteries	18,4 t	Valorisation matière	PAPREC
Piles	23,3 t	Valorisation matière	Corepile
Cartouches d'encre	0,7 t	Valorisation matière	Jeter l'encre
Ampoules fluocompactes	7,8 t	Valorisation matière	Recylum
Végétaux	17 040,1 t	Valorisation biologique (compostage)	SYDED (en régie)
Bois non traité (palettes / cagettes)	1 216,6 t	Valorisation énergétique (combustible chaufferies)	
Gravats*	13 340,0 t	Stockage - ISDI	
TOTAL :		53 253,4 t	

* Quantité estimée

■ LA RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR MODE DE TRAITEMENT



■ L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ET DES QUANTITÉS APPORTÉES



COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

■ LA QUANTITÉ DE VÉGÉTAUX COLLECTÉE

17 040 tonnes de végétaux ont été collectées en déchetterie ou apportées directement sur les 3 plateformes de compostage (soit + 50 % d'apport en 3 ans)

Plateforme de Catus : 6 698 t

Plateforme de Figeac : 4 342 t

Plateforme de St-Jean-Lagineste : 6 000 t

■ LA QUANTITÉ DE COMPOST PRODUITE

5 950 tonnes de compost ont été produites.

■ L'UTILISATION DU COMPOST

4 888 tonnes de compost ont été mises à disposition des particuliers et des collectivités gratuitement, livrées sur la plupart des déchetteries. Le compost est soumis à un programme de suivi qualité et à des campagnes d'analyses réglementaires.

Les analyses réalisées en 2014 sont conformes à la norme NF U 44-051:2006.



VALORISATION DU BOIS NON TRAITÉ

■ LA QUANTITÉ DE BOIS COLLECTÉE

6 993 tonnes de bois ont été prises en charge au total (6 288 tonnes en 2013) :

- 7 993 tonnes de palettes / cagettes ont été broyées et criblées pour être transformées en plaquettes,
- 4 047 tonnes de plaquettes forestières issues principalement des chantiers d'élagage du Conseil général, ont été broyées pour être transformées en plaquettes forestières,
- 2 729 tonnes issues des déchets de l'industrie du bois.

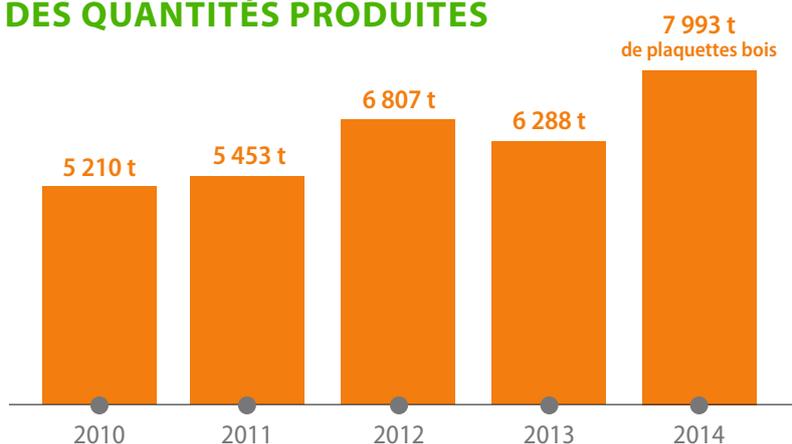
■ L'UTILISATION DU COMBUSTIBLE

Les plaquettes alimentent les chaudières bois des centres de tri et du siège et, depuis octobre 2007, des réseaux de chaleur réalisés par le SYDED (12 en fonctionnement en 2014).

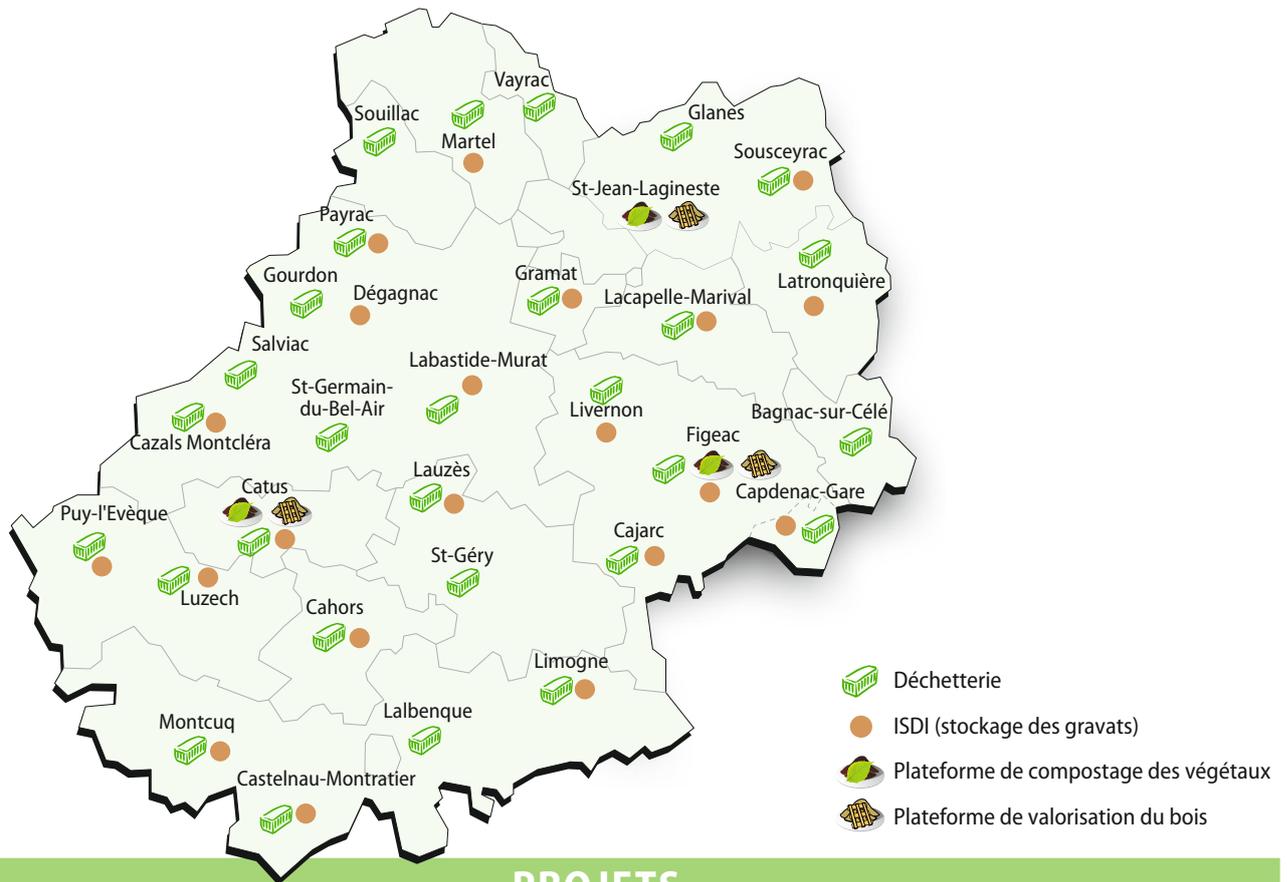
Elles sont également vendues à des exploitants de chaufferies collectives (Hôtel et Maison du département, commune de Nuzéjols, ateliers municipaux de Cahors...).



■ L'ÉVOLUTION DES QUANTITÉS PRODUITES



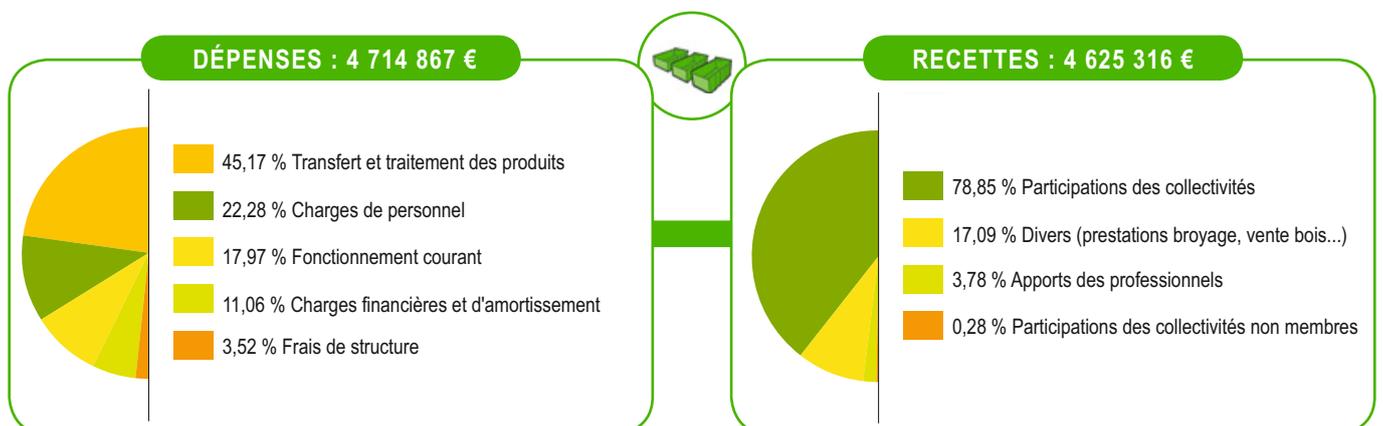
LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS (DÉCHETTERIES, PLATEFORMES DE VALORISATION ET ISDI)



PROJETS

- **L'ouverture de la nouvelle déchetterie de Gourdon** (500 000 €) est programmée pour avril 2015. D'une superficie totale de 5 764 m², elle sera équipée de 8 quais dont un consacré à la collecte des déchets d'éléments d'ameublement, d'un casier à compost et d'une recyclerie.
- Compte tenu de l'accroissement des apports de déchets verts et en lien avec le développement des systèmes collectifs de chauffage au bois, le SYDED s'est équipé de nouveaux matériels de **broyage et de criblage nécessaires** à l'activité (900 000 €). En parallèle, la deuxième phase d'extension de la plateforme bois/compost de Saint-Jean-Lagineste (2 000 000 €) sera achevée fin 2015 en vue de porter la capacité totale de stockage abrité sur le site à 5 500 tonnes.
- Le travail mené en partenariat avec ECO-MOBILIER en vue de valoriser les **Déchets d'Éléments d'Ameublement** (meubles, canapés, literie...) en déchetterie a permis de valoriser près de 300 tonnes de déchets supplémentaires. Le SYDED poursuivra le déploiement de cette filière en 2015. A terme, c'est ainsi près de 4 000 tonnes de déchets qui seront détournés de l'enfouissement en vue d'être valorisés.
- Tous les quais des 29 déchetteries du SYDED seront équipés en 2015 de **garde-corps**. Ces aménagements (300 000 €) ont pour objectif d'assurer la sécurité des usagers en limitant les risques de chute dans les bennes.

BILAN FINANCIER



Tarif appliqué aux collectivités membres : 18 € HT/hab. (pop. DGF 2009)

Délibération du 19/12/2013
Réf 2013-CS5-220

TRAITEMENT DES DÉCHETS NON VALORISABLES

MODE DE COLLECTE



Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

→ Les déchets sont déposés en sac dans des conteneurs enterrés, des bacs individuels ou collectifs marron ou gris.

La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.

Encombrants

→ Apports en déchetterie

Refus

→ Erreurs de tri collectées en bacs verts

QUANTITÉS TRAITÉES



Non valorisables (SYDED + hors département) : **60 691 tonnes** (60 797 tonnes en 2013)

■ LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS

	2013	2014
Ordures Ménagères Résiduelles (Lot)	41 932 t	41 906 t
Refus de tri (Lot + hors département)	6 244 t	6 423 t
Encombrants (particuliers + professionnels)	12 621 t	12 362 t
TOTAL :	60 797 t	60 691 t

Moyenne lotoise :
232 kg/habitant
(Pop. INSEE 2014)
Moyenne nationale :
298 Kg/habitant
(ADEME - 2009)

La diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles est masquée par l'augmentation des quantités d'encombrants et de refus.

MODE DE TRAITEMENT

Le SYDED prend en charge les ordures ménagères résiduelles des collectivités membres à partir des quais de transfert.

7 quais de transfert sont répartis sur l'ensemble du territoire du SYDED pour regrouper les déchets collectés par les collectivités membres et ainsi optimiser leur acheminement vers les sites de traitement.

■ LES SITES DE TRAITEMENT

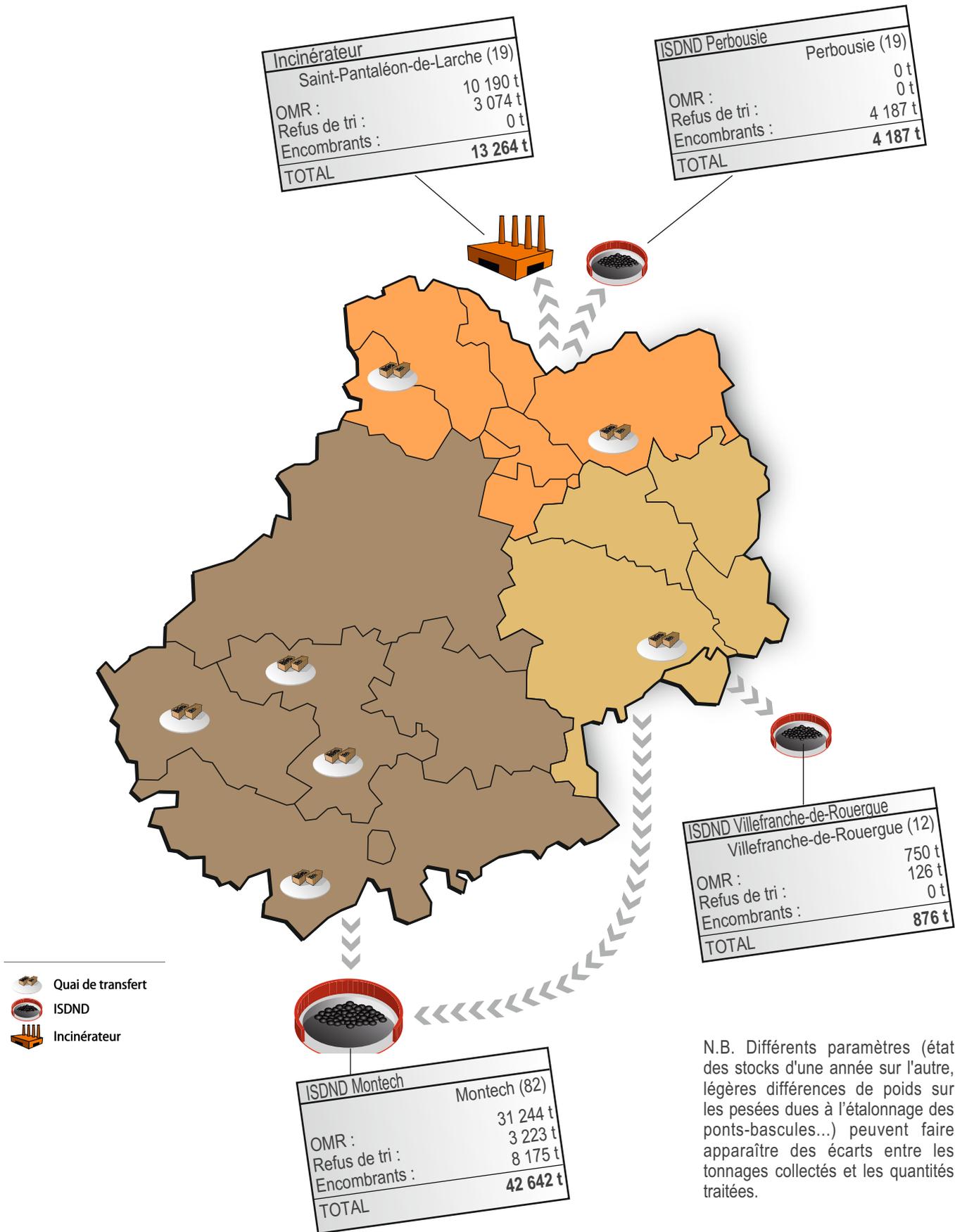
Le SYDED ne gère plus d'Installation de Stockage depuis le 31 décembre 2009. La totalité des déchets non valorisables est orientée vers des centres de traitement extérieurs au département :

- l'ISDND de la DRIMM à Montech (82) : **70 %**,
- l'ISDND de PAPREC à Perbousie (19) : **7 %**
- l'incinérateur du SYTTOM 19 à Saint Pantaléon-de-Larche (19) : **22 %**,
- l'ISDND de Villefranche-de-Rouergue (12) : **1 %**.



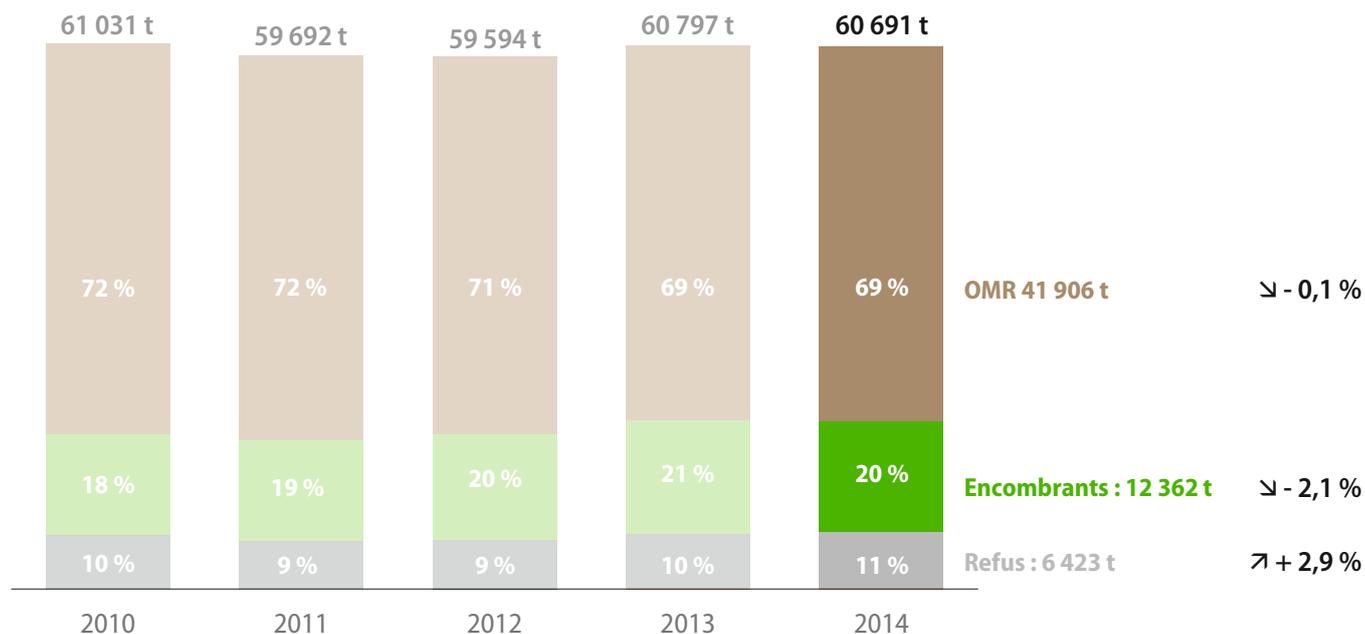
Site de Dégagnac après réhabilitation.

■ LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS PAR SITE DE TRAITEMENT



N.B. Différents paramètres (état des stocks d'une année sur l'autre, légères différences de poids sur les pesées dues à l'étalonnage des ponts-basculés...) peuvent faire apparaître des écarts entre les tonnages collectés et les quantités traitées.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS

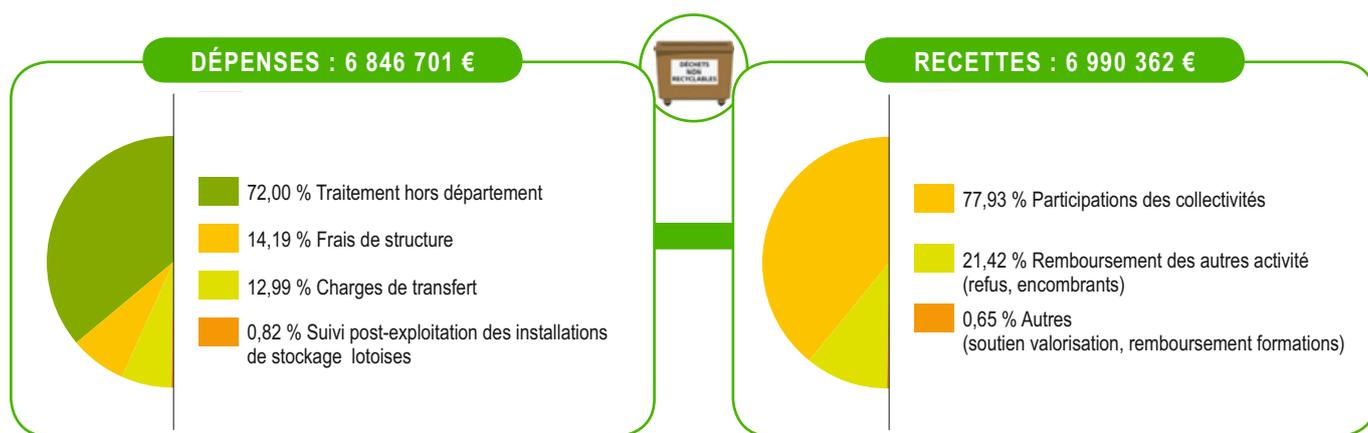


Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles ont baissé de plus de 100 tonnes par rapport à l'an passé.

PROJETS

Les résultats de l'étude Modecom montre que près du **tiers de la poubelle "marron"** pourrait être composté. Face à ce constat et en lien avec le projet **"0 gaspillage, 0 déchet"**, le SYDED envisage de **mettre en place une gestion intégrée des fermentescibles** à l'échelle du département : déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble du territoire et collecte séparée des bio-déchets en zone urbaine dense.

BILAN FINANCIER



Tarif appliqué aux collectivités membres : 130 € HT/tonne

Délibération du 19/12/2013
Réf 2013-CS5-211

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Leur organisation a été revue pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Cette opération de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se fait dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

Nouveau : l'année 2014 marque le lancement d'une animation dont la thématique porte sur le sujet de l'eau. Cette diversification fait suite au développement du champ de compétences du SYDED.



Animation déchets
→ 60 classes
(soit 1 310 enfants rencontrés)



Animation eau
→ 8 classes
(soit 193 enfants rencontrés)

Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

L'acquisition d'un nouvel équipement de sonorisation a sensiblement amélioré les conditions d'écoute des explications fournies aux visiteurs.

→ 82 visites - soit 1730 visiteurs

Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Catus

Comme sur les sites de Saint-Jean-Lagineste et Figeac, des panneaux illustrés ont été installés pour venir en appui des explications des animateurs et, ainsi, mieux faire comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri et des autres équipements (quai de transfert, plateformes de compostage et de valorisation du bois).



POUR LE GRAND PUBLIC

SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (91 000 exemplaires)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

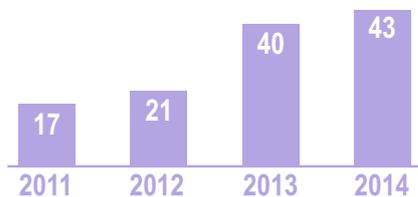
- Les plastiques : vers plus de recyclage avec un tri simplifié (janvier),
- Elections municipales : les changements s'opèrent aussi au SYDED (juillet)



Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Le SYDED poursuit sa démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique.

Le nombre de conventions de partenariat établies avec des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales continue de progresser. La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



La signalétique fournie lors du prêt de matériel pour le tri sélectif a été modifiée pour intégrer les nouvelles consignes de tri des emballages plastiques, améliorer sa lisibilité et faciliter son transport et sa mise en place.

Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- **Journée de l'environnement**, le Montat
- **Semaine Européenne du Développement Durable**
- **CITY Raid Andros**, Cahors
- **Journée sport/nature des collèges lotois**, Catus
- **CéléT**, Figeac
- **Festival Ecaussystème**, Gignac
- **Fête de la science**, Gramat
- **Semaine de la réduction des déchets**



Valorisation des sites de baignade et du dispositif Inf'eau loisirs

Afin de faire connaître ce potentiel touristique naturel et le dispositif d'informations quotidiennes sur la qualité des eaux de rivières du département, de nouveaux outils ont été créés : une affiche pour les offices de tourisme et un widget permettant un lien à partir du site internet tourisme-lot.com



Information sur le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival

Compte tenu de la localisation de cet équipement sur une zone propice aux activités de loisir et de détente, deux panneaux informatifs à caractère pédagogique ont été installés à proximité de la chaufferie. Ils permettent au public de passage de connaître le principe de fonctionnement d'un réseau de chaleur, ainsi que les caractéristiques techniques de cette installation.



Perspectives pour l'année 2015

- Ancrer l'animation pédagogique sur l'eau potable, en prenant en compte les remarques des enseignants.
- Assurer l'accompagnement de la mise en place du réseau de référents environnement des communes, en valorisant les outils existants et/ou en réalisant des outils spécifiques à leurs besoins.
- Préparer des actions de communication pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. A partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année le CHSCT a été amené à statuer sur les mesures à mettre en œuvre suite à l'accident mortel survenu sur la déchetterie de Glanes fin 2013. Cela s'est traduit par l'installation sur cette dernière de garde-corps construits sur le même modèle que ceux de la déchetterie de Cahors. Compte tenu de la réglementation, les dispositifs antichutes devront être étendus à l'ensemble des déchetteries en 2015.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

L'ergonomie au centre de tri de Figeac

Comme cela avait été le cas en 2010 pour le réaménagement du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste et au-delà de la démarche interne engagée depuis de nombreuses années, une étude spécifique au

centre de tri de Figeac a été lancée en 2014. Les conclusions de l'ergonome prévues pour 2015 devraient permettre d'engager des investissements pour adapter le process aux exigences du tri des nouveaux plastiques notamment.

Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres. En 2014, 213 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique...

La signature d'un partenariat avec le SDIS

Afin d'aider les pompiers du département à remplir leurs missions, une convention de mise à disposition a été mise en place entre le SYDED et le SDIS 46. Ainsi, au gré des besoins, le SYDED libère un de ses deux agents pour des missions opérationnelles. En contrepartie, le SDIS s'est engagé à former des agents aux premiers secours.

ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

L'année 2014 a été marquée par des accidents environnementaux, heureusement sans gravité, de nombreux contrôles réglementaires et la poursuite de la démarche environnementale pour le suivi et la réduction des impacts potentiels sur l'environnement.

3 accidents environnementaux déclarés

- une fuite de chlore lors d'un changement de bouteille par un prestataire à station d'eau potable de Font Polémie,
- un feu de compost à Catus,
- un départ de feu sur un engin de broyage lié à un problème mécanique.

Les interventions ont été menées en concertation avec les services de l'Etat alertés, aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée.

Par ailleurs, les déchetteries comptabilisent 13 incidents mineurs, principalement liés à des erreurs de manipulation de produits ou des fuites d'engins. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont été traités en interne. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

8 contrôles réglementaires

Le SYDED a fait l'objet de **8 contrôles** des services de l'Etat (DREAL et DDT) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences réglementaires et les activités. Cela a concerné les 3 bases de valorisation, 2 déchetteries et 3 ISDI (Installations de Stockage des

Déchets Inertes). Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections hormis la mise en place de garde-corps sur les déchetteries.

En lien avec les évolutions réglementaires, 2 déchetteries (Payrac et Puy l'Évêque) ont fait l'objet d'un contrôle par un organisme agréé. Ces contrôles seront généralisés à l'ensemble des déchetteries en 2015.

Maintien de la démarche d'éco-exemplarité dont l'objectif est de faire évoluer les comportements pour protéger l'environnement, par des gestes simples à pratiquer au travail comme au domicile. Différents thèmes ont pu ainsi être abordés tout au long de l'année en lien avec l'actualité nationale comme la journée mondiale sur l'eau, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire et le réemploi.



LEXIQUE

Base de valorisation : site regroupant plusieurs équipements tels qu'un centre de tri, une plateforme de compostage, une déchetterie...

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : lieu de stockage des déchets non dangereux.

Centre de tri : lieu où sont triés par matériaux les emballages ménagers et les papiers issus de la collecte sélective afin d'être acheminés vers leurs filières de recyclage.

DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) ensemble des meubles des particuliers, en incluant les éléments d'ameublement, selon les fonctions réparties en 10 catégories (litterie, salon, chambre à coucher...)

Déchetterie (ou déchèterie) : espace aménagé, gardé et clôturé, destiné à réceptionner des déchets volumineux, des déchets verts et des déchets ménagers spéciaux dont les particuliers ne peuvent se débarrasser par la collecte des ordures ménagères.

Déchets ménagers : ensemble des déchets produits par les particuliers (ordures ménagères, déchets volumineux, déchets végétaux, déchets ménagers spéciaux).

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : déchets provenant de traitements médicaux dont les risques sanitaires obligent à un traitement spécifique.

Déchets assimilés : déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

Déchets Industriels Banals (DIB) : déchets non dangereux et non inertes produits par les professionnels, suivant des filières de traitement identiques à celles des ordures ménagères.

Déchets inertes : déchets stables dans le temps et dont le stockage n'entraîne aucune pollution (débris de démolition, déblais, briques, tuiles...).

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : déchets issus de tous les produits qui fonctionnent grâce à un courant électrique ou électromagnétique. Les DEEE se déclinent en 5 grandes familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : déchets contenant des éléments nocifs pour l'homme et l'environnement nécessitant un traitement particulier.

Déchets non valorisables (ou déchets ultimes) : déchets qui ne sont plus susceptibles d'être traités notamment par extraction de leur part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant.

Déchets organiques : déchets composés de matière ayant la propriété de fermenter.

Déchets recyclables : déchets d'emballages ménagers (bouteilles, boîtes...) et papiers récoltés en vue d'une valorisation de la matière par le recyclage.

Déchets volumineux : déchets apportés en déchetterie en raison de leurs dimensions (ferrailles, gros cartons, "encombrants").

Garde-corps : Dispositif antichute composé d'un ensemble d'éléments formant une barrière de protection placée sur les quais de déchetteries afin d'empêcher la chute accidentelle d'une personne.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes (CET de classe 3).

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (CET de classe 2).

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : part des ordures ménagères restant après collectes sélectives (bac marron/gris).

Plateforme de valorisation : aire étanche sur laquelle les végétaux sont transformés en compost et le bois non traité en combustible pour alimenter les chaudières des réseaux de chaleur.

Quai de transfert : lieu de transit où les déchets sont regroupés avec ceux d'autres collectes lorsque les sites de traitement sont trop éloignés, ce qui permet d'optimiser les transports.

Refus : erreurs de tri éliminées au centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les incinérateurs.

REP (responsabilité élargie du producteur) : s'appuie sur le principe du "pollueur-payeur"; les fabricants nationaux, les importateurs de produits et les distributeurs pour les produits de leurs propres marques doivent prendre en charge, notamment financièrement, la collecte sélective puis le recyclage ou le traitement des déchets issus de ces produits.

Traitement : ensemble des processus qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux ou à en favoriser les valorisations.

Une question sur le tri des déchets recyclables, les déchetteries ou le traitement des déchets ? Appelez le SYDED !

INFO TRI : 05 65 21 54 30

